



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Armateurs de France, GICAN et Ports de France s'unissent pour lancer le Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime**

Paris, le 13 mai — Les acteurs français du maritime : Armateurs de France, GICAN et Ports de France, lancent le Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime (PSDM), une mobilisation inédite pour l'avenir écologique et industriel de la France. Ce plan a pour objectif d'utiliser les revenus de l'ETS maritime (système d'échange de quotas d'émission) afin de réussir la décarbonation du secteur, un impératif pour ne pas affaiblir sa compétitivité, et pour atteindre les objectifs environnementaux de la France tout en renforçant son développement économique.

#### **Un lancement d'envergure pour un plan ambitieux**

Les acteurs français du maritime ont officiellement lancé le Plan stratégique de décarbonation du secteur maritime lors d'une soirée exclusive organisée le 12 mai au siège de l'ADIT. Cette initiative conjointe d'Armateurs de France, du GICAN, et de l'Union des Ports de France a réuni des personnalités de premier plan, représentants de la filière, députés, sénateurs et des agents d'État.

Fruit d'un engagement collectif sans précédent, **ce plan trace les lignes directrices de la transformation d'un pilier essentiel de l'économie et de la souveraineté nationale, notamment par le fléchage des recettes issues du marché carbone (ETS)**. Un moment fort qui a permis aux participants de découvrir les grandes orientations d'un plan stratégique, à la croisée des enjeux environnementaux, industriels et de souveraineté.

#### **Un secteur stratégique pour la souveraineté nationale et européenne**

L'économie nationale et européenne est fondamentalement dépendante du secteur maritime : **80% des exportations et importations européennes transitent par la mer et 35% des échanges intra-européens sont assurés par le transport maritime et fluvial**. Dans un contexte de raidissement des relations internationales, le secteur maritime représente un enjeu essentiel de souveraineté et d'autonomie stratégique.

Dotée du deuxième espace maritime mondial, la France dispose d'un avantage unique dans la compétition internationale. Sa flotte, ses ports, ses chantiers navals, ses équipementiers et ses bureaux d'étude forment une **filiale industrielle maritime**

**d'excellence, duale, intégrée et exportatrice**, capable de concevoir, produire, transformer et exploiter les navires d'aujourd'hui et de demain. **Cette filière complète est une condition de souveraineté logistique, industrielle et technologique.**

**Si le transport maritime est vital pour la circulation des flux économiques, l'industrie navale en constitue le socle stratégique.** Chantiers navals, équipementiers et bureaux d'études forment un écosystème d'excellence au service de la souveraineté, de l'emploi et de la réindustrialisation.

Avec plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de la moitié à l'export, un excédent commercial structurel de 3 à 4 milliards, 56 000 emplois directs et 760 entreprises réparties sur tout le territoire, **elle figure parmi les filières industrielles exportatrices les plus performantes.** Par sa double expertise civile et militaire, elle soutient les technologies critiques et assure la construction, la conversion et la maintenance de tous types de navires — cargos, ferries, bâtiments de guerre, câbliers ou navires de surveillance.

D'autre part, **les ports, en tant qu'infrastructures critiques, assurent la continuité logistique**, la sécurité des approvisionnements et le développement économique des territoires, tout en jouant un rôle clé dans la transition écologique du secteur maritime et l'émergence de nouvelles filières industrielles.

L'intégration du maritime dans **le système européen d'échange de quotas d'émissions** (*Emissions Trading Schemes* ou ETS), en vigueur depuis janvier 2024, doit être une ressource au service de la transformation du secteur. **Les recettes induites doivent donc être intégralement fléchées vers le financement du Plan stratégique de décarbonation**, conformément à l'esprit du règlement européen.

Le montant total du besoin de financement annuel pris en charge par la part ETS est estimé à 350 millions d'euros, sur un total de 1,4 milliard d'euros par an pour atteindre le net zéro en 2050. L'ETS maritime couvrira donc 25 % du besoin global.

Les 75 % restants proviendront majoritairement d'investissements privés et de dispositifs déjà existants. Cette mobilisation financière collective témoigne de l'engagement sans précédent de l'ensemble de la filière.

**Le Plan stratégique s'articule autour de trois objectifs majeurs :**

- Déployer et opérer des navires décarbonés
- Transformer les ports français en hubs multi-énergies décarbonées
- Renforcer les moyens de production et le développement d'équipements décarbonés

**Les bénéfices attendus sont considérables :** création de 35 000 emplois, soutien à un secteur essentiel pour l'économie française, modernisation des infrastructures portuaires comme catalyseur de croissance industrielle et logistique, contribution à la réindustrialisation nationale, et atteinte des objectifs environnementaux fixés par le "Fit for 55" européen et l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

## **Une vision partagée par les dirigeants**

« Nous appelons à un pacte de transition maritime, dans lequel l'État, les collectivités, les entreprises, les syndicats et les citoyens s'engagent ensemble. La décarbonation doit être un accélérateur de souveraineté, de compétitivité, d'excellence industrielle. » a déclaré **Pierre Éric POMMELLET, Président du GICAN et Président-Directeur Général de Naval Group.**

**Édouard LOUIS-DREYFUS, Président d'Armateurs de France et du Groupe Louis Dreyfus Armateurs,** a quant à lui rappelé « Nous avons les technologies. Nous avons les solutions. Nous avons l'excellence du savoir-faire français. Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est la capacité à déployer à grande échelle, à rendre ces solutions accessibles, compétitives, industrielles. Notre ambition est posée. Nos propositions sont concrètes. À présent, il nous faut assumer notre cap. Nous espérons que ce cap pourra être fixé dès l'exercice proche du Comité interministériel de la Mer. »

**Hervé MARTEL, Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille qui représentait l'UPF** a quant à lui déclaré : « Cette mobilisation collective qui se présente à vous ce soir est donc à la fois un enjeu d'efficacité mais aussi un enjeu économique pour notre pays et je dirais même de souveraineté nationale et européenne. »

## **Et demain ?**

**Le Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime sera présenté lors de la conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3)** se déroulant début juin à Nice et confirmant ainsi la volonté de la France de porter ce projet à l'agenda global.

### **À propos du GICAN**

Le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), syndicat professionnel français, rassemble plus de 320 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre des navires militaires, commerciaux et spécialisés, et participent à l'émergence des Énergies marines renouvelables.

[www.gican.asso.fr](http://www.gican.asso.fr)

### **À propos d'Armateurs de France**

Organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes, Armateurs de France représente 26 000 emplois directs en France. Elle défend les intérêts de la profession auprès des instances nationales, européennes et internationales, pour construire un cadre favorable au développement économique et à l'emploi maritime français.

<https://www.armateursdefrance.org>

<https://www.armateursdefrance.org>

### **À propos de l'Union des Ports de France (UPF)**

Fondée en 1917, l'UPF est l'association professionnelle représentant les exploitants de ports français. Elle regroupe 45 membres actifs, incluant les établissements gestionnaires de ports de commerce et

de pêche, en métropole et outre-mer. L'UPF porte la voix des ports dans les politiques publiques et accompagne leur transformation au service de la compétitivité nationale et européenne.

<https://www.port.fr>

Contacts médias :

**GICAN**

Benoît PRÉVOST, Responsable communication et évènementiel :

[benoit.prevost@gican.asso.fr](mailto:benoit.prevost@gican.asso.fr)

**Armateurs de France**

Agathe RINAUDO, Responsable Communication & Affaires Institutionnelles :

[a-rinaudo@armateursdefrance.org](mailto:a-rinaudo@armateursdefrance.org)

**Comcorp**

Léa Goujon, Consultante senior relations médias

[lgoujon@comcorp.fr](mailto:lgoujon@comcorp.fr)

Tel: [+33 6 61 29 37 60](tel:+33661293760)